## COMITÉ CONSULTATIF DE LA LÉGISLATION ET DE LA RÉGLEMENTATION FINANCIÈRES

## AVIS Nº 2015-40

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2;

Vu le projet de décret transposant la directive 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 13 mai 2015,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.

Fait le 13 mai 2015.

Pour le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières

Le Président,

Sébastien RA\$PILLER